

## Résolution 1055

**Réseau ferroviaire : désenclavons Genève !** (*Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;  
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- les motions 2929 et 2930 adoptées par notre Grand Conseil le 22 juin 2023 ;
- l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF le 15 décembre 2024 ;
- les haltes systématiques des trains IR et IC à Renens et l'allongement important des temps de transport pour les voyageurs en provenance ou à destination de Genève<sup>1</sup> ;
- la nécessité de changer en gare de Renens pour rejoindre l'axe ferroviaire du pied du Jura, et même de changer de quai, quel que soit le sens du trajet, contrairement à l'option proposée par les CFF à la commission des transports<sup>2</sup> ;
- le maintien d'une liaison entre Genève et le pied du Jura aux heures de pointe (IR 57), mais impliquant un allongement du temps de parcours par rapport à l'option avec changement ;
- les documents mis à disposition par l'OFT en vue du message 2026 sur l'aménagement ferroviaire du Conseil fédéral ;

---

<sup>1</sup> « Les trains n'en finissent plus de ralentir en Suisse romande... et d'accélérer en Suisse allemande », RTS, 24.1.2025 : <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/trains-ralentis-en-romandie-le-defi-du-transport-de-masse-explique-28732230.html>

<sup>2</sup> Audition de M. Fattebert, directeur des CFF pour la Romandie, M 2929-A, p. 13 : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02929A.pdf>

- au-delà de l'acceptation de la motion nationale 23.3668<sup>3</sup> et de l'intégration du tunnel Morges-Perroy, l'absence d'une proposition concrète de deuxième ligne entre Genève et Lausanne et de tout autre aménagement permettant d'améliorer la desserte de notre canton ;
- l'invitation faite aux cantons de participer aux travaux de planification continue, comme prévu dans le cadre de l'adoption par le peuple du fonds FIF,

demande à l'Assemblée fédérale

- de demander au Conseil fédéral de mentionner les études d'aménagement d'une nouvelle ligne Genève-Lausanne dans son message 2026 sur l'aménagement ferroviaire ;
- de veiller à assurer d'ici à l'entrée en fonction de cette ligne, une desserte du canton de Genève d'une qualité au moins équivalente (en termes de nombre de trains, de places et de vitesse commerciale) à la situation qui prévalait en 2018 ;
- de rétablir le plus rapidement possible des liaisons directes et rapides avec Neuchâtel, Bienne et Bâle par la ligne du pied du Jura ;
- de poursuivre et d'intensifier les pourparlers avec la France pour améliorer la desserte internationale de Genève, en direction de Lyon et du sud de la France, mais également de Paris, Nantes, Lille, Bruxelles et Londres.

---

<sup>3</sup> <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20233668L%E2%80%99absence>